



Paris, le 27 février 2013

Membre d'honneur
le Dalai-Lama

Baby et Népal : le Conseil d'Etat désavoue le Préfet du Rhône

LA REACTION DE BRIGITTE BARDOT

C'est un soulagement, le Préfet du Rhône n'a rien voulu entendre ni rien faire pour connaître l'état sanitaire des éléphantess, **le Conseil d'Etat remet chacun à sa place et c'est très bien comme ça**. On n'a pas le droit moral de faire abattre des animaux par principe de précaution, c'est ignoble. Baby et Népal sont isolées depuis plus de 2 ans, elles ne représentent une menace pour personne.

L'urgence maintenant est de commencer les tests sur ces éléphantess, nous attendons toujours le feu vert du ministère de l'Agriculture alors que ma Fondation s'est engagée, depuis plusieurs semaines déjà, à financer les tests sérologiques.

Ces animaux sont trop âgés pour être exploités dans un cirque, ça aussi c'est un soulagement car je dénonce cet esclavagisme animalier. Baby et Népal sont de vieilles dames, on doit maintenant leur trouver un lieu adapté, les soigner si besoin et leur foutre la paix !

Le soutien du Président François Hollande a été déterminant et je tiens à l'en remercier. J'espère que nous pourrons travailler ensemble pour que la France ne soit plus la lanterne rouge de la protection animale, il a promis le changement et dans ce domaine nous en avons besoin maintenant.

Brigitte Bardot
Présidente

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

fbf@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr